



39, rue Denis-Garon
Lévis
Québec, G6J 1M1

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école de la Chanterelle
Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Réunion tenue le 25 novembre 2024

Personnes présentes :

Alexandra Robitaille, parent (présidente & substitut au comité de parent)
Nadine Bédard, parent
Henoc Jules, parent
Vanessa Lacroix, parent
Dominic Vézina, parent (vice-président & représentant au comité de parent)
Marie-Ève Roussin, parent (substitut)
Stéphanie Guay, parent (substitut)
Bernard Guiguemdé, parent
Sara Roy-Boutin, enseignante
Annie Bilodeau, représentante du personnel de soutien
Geneviève Nadeau, enseignante
Geneviève Boivin, enseignante
Isabelle Montminy, responsable du service de garde
Marie-Michèle Raymond, représentante du personnel professionnel
Sherley Bernier, directrice

1. Ouverture de la rencontre;

Madame Robitaille souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Proposé par Sara Roy Boutin
Secondé par Geneviève Boivin

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2024;

Proposé par Dominic Vézina
Secondé par Bernard Guiguemdé

4. Suivi au procès-verbal;

Suivi pour voir si tous les nouveaux membres ont complété les formations requises.
En vue de l'inscription aux prochaines journées pédagogiques, une description des activités offertes sera jointe au formulaire envoyé aux parents.

5. Période de questions du public;

5.1 Temps d'utilisation du iPad au service de garde

Madame Anne Marchand manifeste son incompréhension et son désaccord concernant la période de iPad offerte au service de garde. Madame Marchand représente également d'autres parents inquiets. Voici les principaux points présentés :

- Les dernières recherches démontrent un impact négatif des écrans quant au développement de l'enfant. Un article paru dans *La presse* a d'ailleurs traité de la perte d'autonomie des enfants, qui est possiblement occasionnée par l'utilisation des écrans.
- Les parents ont également une énorme part de responsabilité.
- Le cerveau des enfants entre 5 et 10 ans est en plein développement. Les enfants ont besoin de bouger, de manipuler.
- Le parent se questionne à savoir s'il y a déjà eu des discussions entre la direction, le service de garde et les intervenants de l'école par rapport à l'utilisation des écrans. Le parent souhaite savoir quelle est la position des membres de l'équipe-école.
- Madame Marchand aimerait savoir quel est le portrait d'utilisation à l'école de la Chanterelle.
- Le parent considère que le temps d'écran offert au service de garde n'est pas nécessaire.
- Les parents jouent un rôle majeur quant à l'exposition des écrans aux enfants, mais l'école a également une grande responsabilité quant à l'exposition "ludique" des écrans, c'est-à-dire tout ce qui n'a pas de réelle intention pédagogique.

Madame Bernier mentionne qu'un état de la situation de l'utilisation des écrans à l'école et à la maison sera effectué cette année. Un sondage sera envoyé aux membres de l'équipe-école et aux parents afin de faire un portrait détaillé du temps d'utilisation des écrans par les élèves de l'école de la Chanterelle. Elle mentionne qu'il est nécessaire de travailler ensemble (école & maison). Madame Bernier mentionne qu'une fois que le portrait sera établi, il sera possible de réfléchir aux solutions et aux modifications à mettre en place.

Madame Montminy mentionne que le SDG a diminué le temps d'utilisation du iPad (de 1 heure à 45 minutes). L'horaire d'utilisation des iPad (établi selon le nombre de groupes du service de garde, soit 17 groupes pour l'année scolaire 2024-2025) est explicité aux membres du conseil d'établissement.

Un parent se questionne par rapport à la visée pédagogique du temps d'écran utilisé à des fins de projection d'émissions en classe, à différents moments de la journée. Des inquiétudes sont soulevées à ce niveau.

Madame Robitaille nous informe que les enjeux reliés à l'utilisation des écrans est un sujet qui a été discuté régulièrement au comité de parents du Centre de services scolaire.

5.2 Déneigement

Questionnement sur le déneigement pour rendre plus sécuritaire l'arrivée des élèves

5.3 Questionnement sur la nature des questions du public

Madame Stéphanie Guay se questionne à propos de l'objectif et de la fonction des questions du public. Elle se questionne à savoir pourquoi cette fonction n'est pas publicisée davantage auprès des parents. .

5.4 Paniers de basket-ball

Un parent se questionne à savoir s'il est possible de faire installer des paniers de basket-ball sur la cour d'école. Pour le moment il n'est pas possible de le faire. Toutefois, il sera peut-être possible de le faire en avril 2025 ; la suggestion est donc conservée.

6. Budget (CÉ et suivi budgétaire)

Les documents ont préalablement été envoyés aux membres du conseil d'établissement. La direction fait un survol des fonds, explique leur utilisation et répond aux questions. Un déficit est prévu à la fin juin 2024. Celui-ci est explicable avec le fait que nous devons fournir une ressource en éducation spécialisée à temps plein pour un élève n'ayant pas été pris en classe ressource. De plus, puisqu'il n'y a pas de classe ressource au préscolaire, une classe de transition sera mise en place afin de faire évoluer quelques élèves en sous-groupe, et ce, dans le but de mieux les intégrer en classe lorsqu'ils seront prêts.

Proposé par Dominic Vézina

Secondé par Alexandra Robitaille

7. Projet éducatif :

Le projet éducatif est la base de nos décisions pour l'ensemble de l'école. Les documents ont été envoyés par courriel. La direction répond aux questions.

8. Sorties éducatives;

Pas de changements

9. Activités - semaine de relâche ;

Madame Bilodeau présente les activités prévues au service de garde pour la semaine de relâche. Un arrimage avec l'école Plein-Soleil a été effectué afin d'offrir le service au même coût. La programmation a été remise à chacun des membres du conseil d'établissement. Les inscriptions débiteront la semaine prochaine.

Proposé par Dominic Vézina

Secondé par Nadine Bédard

10. Activités de Noël ;

Il y aura des activités en classe en lien avec Noël. Les titulaires en feront part aux parents dans les prochaines semaines.

11. Leucan;

Notre école est sollicitée par *Leucan* et *Opération Enfant Soleil*. Discussion à propos de l'implication de l'école avec l'un ou l'autre des organismes. Une proposition est faite en lien avec la possibilité d'instaurer une collaboration avec le service d'entraide de Saint-Étienne. Madame Montminy s'informerait auprès de l'organisme pour valider la possibilité d'aider les gens de notre communauté.

12. Rapport des comités :

12.1 Rapport du représentant au comité de parents;

Rencontre du 15 octobre 2024

- Élection des officiers du Comité de parent. Les postes sont d'une durée d'une année.
- Madame Isabelle Proulx présente une capsule expliquant le rôle des membres du Comité de parents.
- Madame Isabelle Proulx explique que le rôle du parent sur le Conseil d'établissement en est un de liaison et de courroie de transmission de l'information entre l'école et le Comité de parents
- Monsieur Éric Pouliot transmet des informations concernant le dossier de l'École Clair-Soleil. En date d'aujourd'hui, le CSSDN est toujours en attente du rapport de l'ingénieur.
- Madame Isabelle Proulx fait un résumé de la demande des membres du Comité de parents de l'année scolaire 2023-2024 concernant la gestion des admissions aux différents programmes et profils du CSSDN
- Une nouvelle plateforme pour l'inscription au secondaire sera offerte l'an prochain afin de ne pas avoir une double inscription.

Rencontre du 11 novembre 2024

- Monsieur Éric Pouliot explique que le centre de services scolaire (CSS) a reçu les rapports des experts concernant le dossier de l'École Clair-Soleil. Il a été mentionné dans les rapports que le bâtiment était identifié comme non sécuritaire. Deux scénarios sont possibles, dont la déconstruction de l'ensemble des murs intérieurs et la reconstruction avec la structure existante, sans savoir s'il y aura d'autres surprises. Ce projet est évalué à 16 millions de dollars et un retour prévu des élèves pour l'année scolaire 2027-2028. La deuxième solution, qui semble la plus simple, est de détruire l'école et reconstruire en totalité pour un montant de 22 millions de dollars et un retour des élèves pour l'année scolaire 2028-2029

- Monsieur Éric Bard explique que le CSSDN est toujours en recrutement et qu'il y a plusieurs emplois d'enseignants de disponibles à temps plein ou temps partiel autant pour le secteur des jeunes, de la formation professionnelle qu'Adultes.
- Madame Jolyane St-Pierre demande aux membres s'ils ont des questionnements en lien avec la Loi 25. Madame Isabelle Proulx fait un bref résumé de la loi gouvernementale. Elle rappelle qu'il faut être prudent dans l'information que l'on transmet et que l'identification d'un élève est possible lorsqu'une personne est en mesure de regrouper des informations sur celui-ci. Le CSSDN travaille présentement à trouver une solution pour véhiculer les informations en n'allant pas à l'encontre de la Loi 25. Plus d'informations seront transmises prochainement.

12.2 Rapport de la responsable du service de garde;

- La collecte des denrées non périssables se déroulera du 25 novembre au 6 décembre 2024. Après l'Halloween, une collecte des surplus de friandises a été effectuée auprès des élèves. Les friandises seront assemblées dans des sacs, qui seront distribués dans les paniers de Noël.
- Nouveauté : Marché de Noël 11 décembre 15 :30 à 17 :30

12.3 Rapport de la direction.

Une demande du CSSDN au ministère de l'Éducation a été faite pour obtenir un complexe de locaux modulaires (6 classes) pour notre école.

Le CSSDN attend une réponse ministérielle. Si la demande est acceptée, le complexe sera construit et devra être installé pour septembre 2025.

Donc pour l'instant, nos élèves de 4e année poursuivent leur scolarité à l'école de la Clé-du-Boisé, mais si le ministère accepte, nos élèves poursuivront avec nous en 5^e année en septembre 2025.

Il a été présenté dans les médias que l'école de la Chanterelle sera inspectée afin de vérifier les structures (à la suite de l'événement de l'école Clair Soleil). La direction n'a pas de suivi à ce sujet quant à la date d'inspection.

13. Questions diverses ;

Madame Nadine Bédard demande le nom de la nouvelle plateforme utilisée au préscolaire (Planitou). Elle se questionne à savoir si d'autres plateformes seront utilisées pour les élèves du primaire.

Madame Alexandra Robitaille s'est fait approcher par une dame de Saint-Nicolas concernant la possibilité d'offrir un atelier d'écriture (adapté à l'âge des enfants). Les coordonnées seront envoyées aux enseignantes de 4^e année.

14. Correspondance ;

Aucune

15. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h28.

Proposé par Isabelle Montminy

Secondé par Geneviève Nadeau

Alexandra Robitaille, présidente

Sherley Bernier, directrice